



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné, en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19-1), qu'au cours de la séance régulière du Conseil qui se tiendra mercredi, le **8 juillet 2020 à 19 h 30**, à la **salle de l'Institut-Canadien** sise au 16, rue St-Pierre à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande no : 2019-06

Adresse : 447, 3^e Rang Nord, Saint-Charles-sur-Richelieu

Zonage : Bc-4

Lot : 3 407 665

Cette demande consiste à :

- La demande consiste à autoriser la construction d'un garage d'une superficie de 195.096 m².
- Le règlement de zonage actuellement en vigueur autorise des garages d'une superficie maximale de 75 m² ou 80% de la superficie de la résidence.

Ces dérogations concernent :

L'article 74 du règlement de zonage #2011-11-008.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 17 juin 2020

Nathalie Cliche

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Cliche, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidente à Mont-Saint-Hilaire certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 17 h, ce 17 juin 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 juin 2020.

Nathalie Cliche

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

